

Algérie : demande d'extradition d'Aksel Bellabbaci, réfugié politique kabyle en France.

écrit par Juvénal de Lyon | 2 mai 2025



Lyes B. - 1 mai 2025 Aksel Bellabbaci à sa sortie du Tribunal



Lyes B. - 1 mai 2025 Aksel Bellabbaci à sa sortie du Tribunal

Affaire Bellabbaci : condamné à mort en Algérie, la courageuse justice française a reporté son jugement aux fameuses calendes grecques !

Les Kabyles sont presque absents de la politique française. Peu d'élus pour utiliser le lobby kabyle réfugié sur notre sol en réplique à l'odieuse et haineuse gesticulation de Tebboune et contre le refus par celui-ci de libérer Boualem Sansal.

Il faudrait qu'ils apprennent à soutenir ce « peuple premier » discriminé et méprisé par les autocrates squattant le pouvoir à la tête de l'Algérie depuis 1962.

Juvénal

Algérie : Demande d'extradition d'Aksel Bellabbaci, réfugié politique kabyle en France.

Le verdict est reporté pour la deuxième fois !

PARIS (TAMURT) – Prévue pour ce mercredi 30 avril, la décision de la cour d'appel de Paris concernant la demande algérienne d'extradition d'Aksel Bellabbaci, cadre du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK), a été reportée pour la deuxième fois.

« Pour la deuxième fois, la justice nous informe que le délibéré de mon affaire d'extradition est reporté à une date ultérieure. Cette date sera communiquée prochainement. Merci de votre soutien », a écrit Aksel Bellabbaci sur son compte Facebook. Aucune précision n'a été donnée par ce militant indépendantiste kabyle ni son avocat, Me Gilles-William Goldnadel, sur les raisons de ce second report. Injustement accusé « d'actes terroristes » par le régime algérien et « **condamné à la peine de mort** », Aksel Bellabbaci fait l'objet d'une demande d'extradition formulée par Alger à la justice française.

Il a été poursuivi et condamné par contumace à la peine capitale par la justice algérienne dans l'affaire dite de Larbaa Nath Irathen.

Le régime algérien lui impute la responsabilité du meurtre de Djamel Bensmail et des incendies criminels ayant ravagé la Kabylie en août 2021 et ayant fait des centaines de morts.

Des crimes que les services secrets algériens avaient soigneusement orchestrés, montés et exécutés. L'objectif diabolique du régime algérien était d'accuser les indépendantistes kabyles d'avoir commis ces crimes en vue de justifier sa répression sauvage contre eux.

Bien que la justice française soit réputée pour son indépendance, la diaspora kabyle appelle à maintenir la mobilisation autour d'Aksel Bellabbaci, notamment après le second report de l'annonce de ce verdict. <https://tamurt.info/demande-dextradition-daksel-bellabbaci-le-verdict-reporte-pour-la-deuxieme-fois/>

Juvénal de Lyon